

FORFAIT VOIX ILLIMITÉE PRO

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

VOIX ILLIMITÉE PRO	Prix	
Prix forfait/mois	12€ (10€ HT)	
Durée minimale d'engagement	Sans engagement	Engagement 24 mois ⁽¹⁾ avec achat de mobile avec une facilité de paiement ⁽²⁾

Prix mensuels TTC. Offre réservée aux personnes physiques ou morales justifiant d'un NUMERO de SIREN/SIRET. L'utilisation de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM doit être raisonnable (voir détails dans la Brochure Tarifaire)

NATURE DE L'OFFRE	FORFAIT
DESCRIPTION DE L'OFFRE / COMMUNICATIONS INCLUSES DANS LE FORFAIT DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE	<ul style="list-style-type: none"> • APPELS illimités en France métropolitaine vers la France métropolitaine et vers les DOM. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel coupé au bout des 3h. Limités à 200 destinataires différents par mois. • SMS illimités en France métropolitaine vers la France métropolitaine et vers les DOM. Hors SMS/MMS surtaxes et Chat SMS/MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois. • MMS illimités en France métropolitaine vers la France métropolitaine. Hors SMS/MMS surtaxes et Chat SMS/MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois. • INTERNET : 40 Mo/mois en France métropolitaine : Mode modem autorisé. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 40 Mo par mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Le client aura la possibilité de recharger avec les recharges internet détaillées sur assistance.sfr.fr/recharges, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. 4 rechargements maximum par mois.
DESCRIPTION DE L'OFFRE/ COMMUNICATIONS INCLUSES DANS LE FORFAIT DEPUIS L'UNION EUROPEENNE ET LES DOM	<ul style="list-style-type: none"> • APPELS illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers la France métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel coupé au bout des 3h. Limités à 200 destinataires différents par mois. • SMS/MMS illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers les mobiles de France métropolitaine, de l'Union Européenne et des DOM. Hors SMS/MMS surtaxes et Chat SMS/MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois. • INTERNET 40 Mo/mois depuis l'Union Européenne et les DOM : L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 40 Mo par mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Le client aura la possibilité de recharger avec les recharges internet détaillées sur assistance.sfr.fr/recharges, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. 4 rechargements maximum par mois.
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du numéro, Répondeur vocal depuis la France, SFR Répondeur+ (pour Android) ou messagerie vocale visuelle iPhone. • Alerte Conso, Info Conso et Suivi Conso Internet International (incompatible avec l'option de blocage). • SFR TV • PACK PRO MOBILE (voir détails dans la Brochure Tarifaire) • SFR Cloud : 10 Go de stockage en ligne
CARTE SIM/eSIM	<ul style="list-style-type: none"> • 10€ (8,33€ HT) de frais de Mise en Service de la Carte SIM/eSIM appliqués sur la première facture pour la souscription d'un forfait avec nouveau mobile. • 1€ (0,83€ HT) pour la Carte SIM/eSIM facturé immédiatement + 10€ (8,33€ HT) de frais de Mise en Service de la Carte SIM/eSIM appliqués sur la première facture pour la souscription d'un forfait sans mobile.
CONDITIONS DE RÉSILIATION (résiliation auprès du Service Client)	A l'issue de sa période minimale d'abonnement, l'abonné peut résilier son contrat par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Client. La résiliation sera effective dans un délai maximum de 10 jours à compter de la réception de la lettre de résiliation de l'abonné par le Service Client.
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Débit descendant maximum théorique jusqu'à 42 Mbits/s en 3G, jusqu'à 75 Mb/s (fréquence 800 MHz), 112,5 Mb/s (fréquence 2100 Mhz ou 2600 MHz) et 150 Mb/s (fréquence 1800 MHz) en 4G et jusqu'à 593 Mb/s (association des fréquences 800 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz dans les zones couvertes) en 4G+, avec équipements compatibles. Débit montant maximum théorique en 4G/4G+ avec équipements compatibles de 75Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux GSM/GPRS/3G/4G/4G+ de SFR et des opérateurs étrangers ayant conclu un accord d'itinérance. + SFR WiFi (disponible selon compatibilité du mobile selon la couverture disponible).
SERVICE CLIENT	Service Client accessible du lundi au samedi de 8h à 22h 1023 : <ul style="list-style-type: none"> • appel depuis mobile SFR : temps d'attente gratuit puis prix d'un appel normal en France métropolitaine (depuis l'UE/ DOM, composez le +33 6 1000 1023) ; • appel depuis un poste fixe : prix d'un appel normal en France métropolitaine et temps d'attente gratuit depuis une ligne box de SFR.

Cette page vient compléter les informations incluses dans la Fiche d'information standardisée du forfait forfait Voix illimitée Pro

COMMUNICATION HORS-FORFAIT

Numéros Spéciaux (sauf numéros commençant par 0800, 0805, 0809, 087, 09, 30, 31), et services de radiomessagerie	voir détails dans la Brochure Tarifaire
Communications vers et depuis l'étranger (Hors Union Européenne et DOM)	voir détails dans la Brochure Tarifaire
Internet en mode GPRS/3G/4G depuis l'étranger (Hors Union Européenne et DOM) (incompatible avec l'option de blocage)	voir détails dans la Brochure Tarifaire

INTERNATIONAL

UNION EUROPEENNE : Açores, Åland, Allemagne, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre ⁽³⁾, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Gibraltar, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Île Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Île Man, Île Féroé, Norvège, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Îles de Rhodes, Roumanie, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Vatican. **DOM** : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Barthélemy, St Martin (Antilles françaises), St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Désirade, Marie Galante, Îles Saintes.

AVANTAGES BOX + MOBILE



Grâce à Multi-Packs⁽⁴⁾, bénéficiez de -3€/mois de remise sur votre forfait Voix illimitée Pro.



Grâce à l'avantage client Numericable⁽⁴⁾, bénéficiez de -3€/mois de remise sur votre forfait Voix illimitée Pro.



Avantages SFR FAMILY! en qualité de Ligne Additionnelle.

Détails dans la Brochure Tarifaire

(1) **Engagement 24 mois**. Pas de changement d'offre possible vers un prix sans mobile ou vers une offre RED pendant 24 mois suivant le dernier achat de mobile (hors achat de mobile au prix sans engagement). Détails concernant le changement d'offre dans la Brochure Tarifaire. (2) Non disponible sur www.sfr.fr. Offre réservée aux abonnés SFR (hors client RED by SFR et SFR Business) titulaires d'un forfait mobile SFR éligible. Selon l'offre et l'équipement éligibles choisis, solution de facilité de paiement d'un montant maximum de 192€, permettant de payer mensuellement (3, 5 ou 8€ /mois) une part du prix de l'équipement mobile sur une durée maximale de 24 mois, sans frais. Limité à une seule offre par ligne mobile. En cas de résiliation de la ligne ou de changement d'offre vers une offre inéligible, l'abonné devra régler l'intégralité des mensualités restant dues par anticipation. (3) **Multi-Packs** : Voir détails et conditions sur sfr.fr, en point de vente ou dans la Brochure Tarifaire. (4) **Avantage client Numericable** : voir détails et conditions en point de vente ou dans la Brochure Tarifaire. (5) **Chypre** : hors Chypre du nord.